

**Programme intégré de la résilience par le renforcement de la sécurité nutritionnelle des ménages pastoraux et agropastoraux affectés par le conflit et les aléas climatiques dans le cercle de Goundam.**

# **RAPPORT DE MISES EN PLACE ET SUIVI DES AVEC**



Source ARDIL : Image de la réunion d'épargne/Goundam 31/03/2022

**Période d'implémentation des AVEC :**  
**Du 3 janvier au 24 mai 2022**

## I. Contexte /Justification

Dans le cadre **du Programme intégré de la résilience par le renforcement de la sécurité nutritionnelle des ménages pastoraux et agropastoraux affectés par le conflit et les aléas climatiques dans le cercle de Goundam**, l'ONG ACF et son partenaire de mise en œuvre ARDIL ont procédé à la mise en place des AVEC. Cet appui consiste à la création d'un fonds commun de micro-crédit, de type tontine dénommé Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) qui sont considérées comme des types d'organisations de prestation de services financiers fiables dans les zones rurales reculées.

Le modèle AVEC est une tentative visant à étendre les services financiers en milieu rural par des systèmes suffisamment simplifiés et facilement reproductibles et cependant assez souples pour répondre aux besoins de financement de ses membres. Elles offrent aux emprunteurs des possibilités de crédit abordables, et un rendement d'épargne qui excède généralement celui obtenu auprès d'une institution officielle. Les AVEC créent un espace sécurisé au sein duquel les femmes peuvent épargner, accéder au crédit, bénéficier d'un soutien lorsqu'elles sont confrontées à des situations d'urgence personnelles, et bâtir un réseau de soutien social.

De ce fait il apparaît comme un élément clef pour renforcer la résilience des plus pauvres. Dans les zones rurales, l'appui à la création de fonds communs de micro-crédit a été identifié comme un axe porteur, qui peut viser à la fois à combler l'absence des institutions de microfinance (IMF), à augmenter le niveau de ressources économiques à disposition des ménages, et donc promouvoir la sécurité alimentaire sur le long terme mais aussi à améliorer l'accès à des services financiers.

Afin d'impacter efficacement à l'inclusion économique et financière et dans le souci d'améliorer les revenus des plus pauvres, l'ONG ARDIL et Action Contre la faim ont mis en place trente (30) associations villageoises d'épargne et de crédit dénommée AVEC dans les communes d'intervention, ce présent rapport retrace tout le processus d'implémentation au niveau communautaire.

## II. L'objectif général de l'activité :

L'objectif global de l'activité est la redynamisation des groupements porteurs de micro-projets et la mise en place des associations villageoises d'épargne et de crédit AVEC à travers les groupements AGR (Activités Génératrices de Revenu) existant dans les communes d'intervention.

## III. Objectifs spécifiques :

- Former l'équipe projet sur les AVEC ;
- Cibler les groupements porteurs de micro-projet et bénéficiaires des AVEC ;

- Tenir des rencontres avec les associations retenues pour expliquer la méthodologie et l'importance des AVEC ;
- Former les personnes ressources issues de la communauté pour l'animation ;
- Mettre en place 30 AVEC auprès des porteurs des microprojets et autres groupements ;
- Doter les AVEC en caisse et fournitures ;
- Suivre les AVEC périodiquement.

#### IV. Résultats obtenus :

##### 1. La formation de l'équipe projet sur les AVEC :

Une formation a été effectuée par l'ACDP-SAME à l'endroit de l'équipe projet sur une durée de cinq (5) jours en deux phases (théorique et pratique) afin qu'elle soit suffisamment imprégnée du système, la méthodologie de mise en place et l'encadrement des AVEC.

Les modules utilisés lors de la formation sont les suivants :

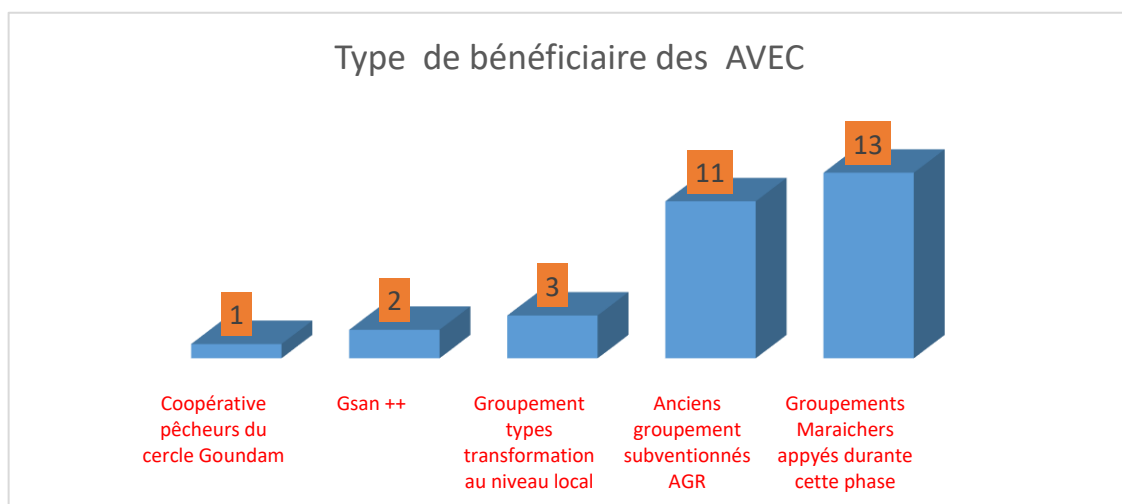
- ❖ Module 1 : Groupes, Leadership et élections ;
- ❖ Module 2 : Élaboration de règles et politiques ;
- ❖ Module 3 : Élaboration du règlement intérieur de l'association ;
- ❖ Module 4 : Première réunion d'achat de parts/d'épargne ;
- ❖ Module 5 : Première réunion de décaissement de prêts et comptabilité ;
- ❖ Module 6 : Première réunion de remboursement de prêts ;
- ❖ Module 7 : Partage des fonds.

##### 2. Ciblage des groupements porteurs de microprojet et bénéficiaires des AVEC :

Comme indiqué dans le document projet, les 20 groupements de porteurs de micro-projet ont été contactés pour une explication et faire la proposition de mise en place des AVEC.

Vu que certaines associations porteuses de micro-projet ne sont pas favorables et ne peuvent pratiquer le système prêt et appliquer le taux d'intérêt ou disposant de plusieurs caisses d'épargne et de crédit ; afin d'atteindre l'objectif fixé qui est la réalisation de 30 AVEC, d'autres associations et groupements ont été ciblés. Il s'agit des groupements dont chacun a une raison spécifique d'être appuyé :

- **Les porteurs des micro-projets (11) ;**
- **Maraichers déjà appuyés par le projet (13) ;**
- **Groupe de transformation des produits locaux (3) ;**
- **Les Gsan++ (2) ;**
- **La coopérative des pêcheurs du cercle de Goundam (1) ;**



### 3. Tenir des rencontres avec les associations retenues pour expliquer la méthodologie et l'importance des AVEC :

L'équipe projet a procédé à des échanges avec les associations sur les sujets suivants :

- Elaboration des règlements intérieurs des AVEC ;
- Le cycle de l'AVEC (9 ou 12 mois selon le choix de l'AVEC) ;
- La différence entre les AVEC et les autres systèmes de mise en commun de fonds ;
- Gestion de la caisse par un comité de 5 personnes (choix, élection, rôle et responsabilité et le mandat des membres) ;
- L'importance des AVEC ;
- Le nombre de membre compris entre 15 et 25(avec une marge de 5 personnes) ;
- Les avantages des AVEC par rapport aux autres systèmes de tontine (tontine simple, MJT, cotisation en model solidarité) d'où les pertes sont souvent très énormes ;
- Le système d'épargne et de crédit, de prise de prêt et de remboursement qui sont différents des anciens systèmes pratiqués par certains groupements ;
- Le model de caisse et fournitures utilisés ;
- La tenue du registre central ;
- L'utilisation des carnets de membre.

Cette rencontre s'est soldée par l'adhésion de la plupart des associations ciblées et intéressées.

### 4. Mise en place de 30 AVEC auprès des porteurs de micro-projet et autres groupements bénéficiaires des appuis du projet :

Afin de consolider les acquis du projet et permettre une autonomisation des associations féminines et mixtes, les AVEC ont été mises en place auprès de ces associations porteuses de micro-projet, de transformation des produits locaux et la coopérative des pêcheurs, dans l'objectif de pouvoir booster leur économie et d'améliorer leur résilience.

Les groupements maraichers ont été choisi afin qu'ils puissent épargner et de pouvoir se procurer des semences et petits matériels après le retrait possible des ONGs. Ils seront sensibilisés dans ce sens tout en essayant de les mettre en contact avec les fournisseurs des semences avant la fin des récoltes.

Le choix des GSAN++ s'explique par le fait que les bénéfices générés par les prêts des AVEC serviront à payer les produits pour les démonstrations culinaires et d'autres besoins des membres.

### 5. Dotation des AVEC en caisse et fournitures :

De janvier à Mai 2022, un **total de 30** associations ont été doté en caisses et accessoires (fournitures) afin de pouvoir commencer à épargner convenablement. Chaque AVEC a le libre choix du jour et l'heure de la tenue de ses réunions d'épargne qui se tiennent hebdomadairement.

La part, le taux d'intérêt, la caisse de solidarité, les amendes et autres sont définies dans le règlement intérieur qui est renseigné et signé par tous les membres adhérents. Le début de la réunion d'épargne débutera la semaine qui suit la dotation en caisse qui est

encadré par les agents du projet en attendant la formation des personnes ressources issues de la communauté.

### Les matériels et outils par AVEC

- Une Caisse métallique avec trois serrures,
- Un registre central (cahier 200 pages)
- 30 carnets de membre (cahier de 100 page divisé en 2),
- 50 Bics bleus,
- 50 Bics rouges,
- Une règle plastique (normalement métallique) de 30 cm
- 1 cadenas.

**NB :** chaque caisse doit avoir :

- 3 trois cadenas (dont il manque à chaque caisse 2 cadenas)
- 3 trois sacs à ficelé de couleur différente qui sont manquant aussi.
- 1 calculatrice par AVEC manquante

#### 6. Suivre les AVEC périodiquement.

Les 30 AVEC mises en place dans les communes de Goundam (17), Bintagoungou (5), M'Bouna (4), Adarmalane (1), Télé (1) et Douékirié (1) font et feront l'objet de suivi chaque semaine par l'équipe projet afin de pouvoir les recadrés par étape d'épargne qui prend 52 semaines ; le prêt et remboursement qui s'étend sur 3 mois maximum et le partage de fond qui indique la fin du cycle. La personne ressource issue de la communauté prendra la suite, après formation, sous la supervision temporaire des agents de suivi qui collecteront les données et continueront les orientations en cas de besoin.

#### 7. La formation des personnes ressources issues de la communauté

30 personnes ressources issues de la communauté, les services techniques locaux du développement social et celui de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ainsi que la CAFO locale ont été impliqués dans le processus de la formation afin de pouvoir faire le suivi et orientation conjoint avec l'équipe durant tout le cycle et même après la fin du projet. Cette formation a été effectuée à la date du **31 Mai au 02 juin 2022** dans salle de la Mairie de Goundam avec la participation de **44 personnes**.

#### 8. Difficultés rencontrées :

- a. Mauvaise qualité d'une très grande partie des stylos ;
- b. Caisse trop volumineuse ;
- c. Taux très inférieur des personnes alphabétisé composant les comités de Gestion ;

#### 9. CONCLUSION :

Toutes les AVEC (30) ont été mises en place durant quatre (4) mois (janvier, février, mars et mai 2022) dans six (6) communes à savoir celle de Goundam avec 17 AVEC, de Bintagoungou 5 AVEC, M'Bouna 4 AVEC, Adarmalane 1 AVEC et la commune de Douékirié 1 AVEC. Plus de 900 personnes (hommes et femmes) composent l'ensemble des AVEC dans tous nos domaines d'intervention. 44 personnes ont été formé dont 30 personnes

ressources issues de la communauté durant 3 jours sur les AVEC.

**26.858** parts ont été achetée pour une épargne de **2.737.750 FCFA**. La caisse de solidarité est à **1.046.100 FCFA** ; les amendes sont à **27.850 FCFA**. **169** personnes ont contracté des prêts soit un montant de **1.241.000 FCFA** pour un intérêt cumulé de **51.800 FCFA** à la date du 30 Mai 2022. Le système avance à hauteur du souhait dans l'ensemble. Pour plus de détail, voire la fiche de l'analyse financière des AVEC en annexe.

**NB : Ces données sont celles de 23 AVEC.**

## 10. ANNEXE

### Les outils utilisés



Analyse financière des AVEC -EPARGNE



DATE DE MISE EN PLACE ET TYPE D'AG



Règlement intérieur.docx



FICHE DE SUIVI DES AVEC FDAJ.docx



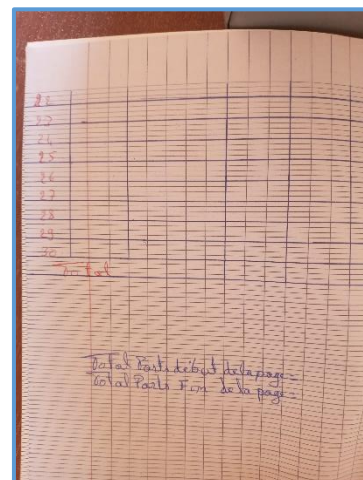
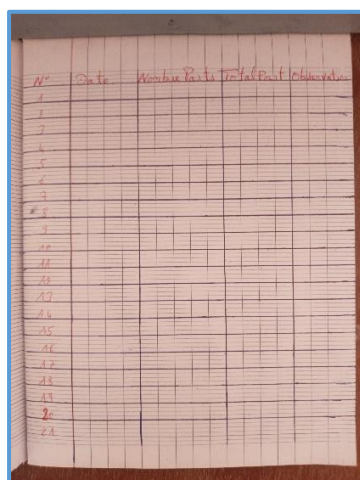
Fiche technique AVEC.docx

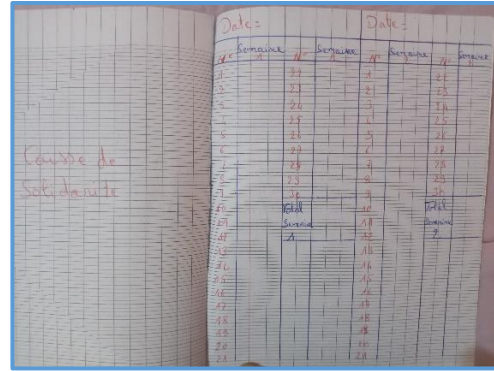
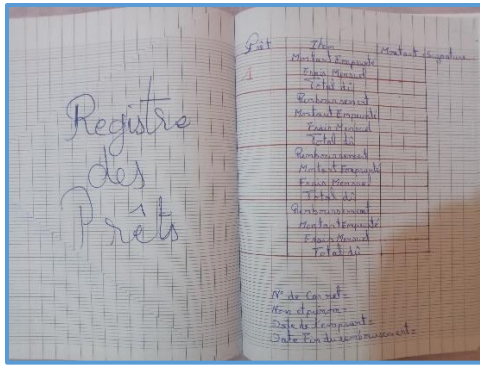
### LA COMPOSITION DU KITS AVEC



### LE CONTENU DU REGISTRE CENTRAL SEPARÉ EN TROIS PARTIES

(Epargne, Prêt et remboursement et la caisse de solidarité)





**LE CARNET DE MEMBRE EN FONCTION DES NOMBRES D'ADHERENTS (DE 15 A 25 PERSONNES)**



**IMAGES DE PRISE DE CONTACT ET DE MISE EN PLACE DES AVEC**



Association Anniya Goumo de goundam yobougandé

Association soutoura de Télé (Fatakara)



Association Anniya\_Goumo de yobougandé, Alphahou

Association Aradjirata de Bagadadji,

Association Lindji de goundam



**Association Allahidou de BTG**



**Association la paix de BTG**



**Formation des personnes ressources**

**IMAGES DE SUIVI DES AVEC**



**Association confiance II de Haribanda**

